

MUNICIPALITÉ DE LITCHFIELD

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal du 12 août 2024 à 19h00 tenue au bureau municipal situé au 1362 route 148, Campbell's Bay, Qc.

Présents : La mairesse Larivière, les conseillers Denis Dubeau, Emile Morin, John Stitt, Terry Racine, Courtney Harris et Rick Frost.

Également présents : Directrice générale, Julie Bertrand

Le quorum est atteint et le maire Larivière préside la séance.

*Il n'y a aucune déclaration de conflit d'intérêt de la part des membres du conseil.

Adoption de l'ordre du jour

2024-08-134 Il est proposé par Terry Racine et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour du 8^e juillet 2024.
Adoptée

Adoption du procès-verbal

2024-08-135 Il est proposé par Rick Frost et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la réunion ordinaire du 8 juillet 2024.
Adopté à l'unanimité

*Il n'y a pas de déclaration de conflit d'intérêt de la part des membres du conseil.

URBANISME

Inspecteur municipal

La directrice générale, Julie Bertrand, a fait rapport au conseil, au nom de M. Carle, sur les permis, les questions d'urbanisme et les certificats.

Procédures légales concernant l'installation d'un plan septique sans permis.

2024-08-136 Attendu que la municipalité de Litchfield n'a pas émis de permis pour l'installation d'un système septique sur le lot # 3685570 ;
Attendu que le lot n'est pas conforme au règlement 2017-228 ;
Attendu que la municipalité est tenue de prendre des mesures pour assurer la conformité à tous les règlements municipaux, y compris le règlement 2017-228 ;
Par conséquent,
Il est proposé par Rick Frost et résolu unanimement que la municipalité mandate la firme d'avocats DeveauDM pour procéder avec ce dossier.
Adopté

Adoption finale du règlement 2017-228-2- Modifications au règlement de zonage 2017-228-1

2024-08-137 ATTENDU QUE la municipalité a adopté le règlement de zonage 2017-228-1 ;

ATTENDU QU'il y a lieu d'apporter certaines modifications au règlement de zonage 2017-228-1 ;

Attendu qu'un avis de motion a été donné par Denis Dubeau lors de la séance du conseil du 4^e mars 2024, conformément à l'article 445 du Code municipal ;

Attendu que le 1^e projet de règlement 2017-228-2 a été présenté et adopté le 3 juin 2024 ;

Attendu qu'une assemblée publique de consultation a été tenue le 8 juillet 2024 ;

Attendu que le 2^{ème} projet de règlement 2017-228-2 a été adopté le 8 juillet 2024 ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Denis Dubeau et résolu unanimement que le présent règlement no 2017-228-2 soit adopté et qu'il soit décidé et décrété qu'à compter de l'entrée en vigueur dudit règlement no 2017-228-2, les modifications suivantes sont apportées Règlement de zonage 2017-228-1 :

ARTICLE 1 - Préambule

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

ARTICLE 2 Chapitre II Règlement de zonage 2017-228-1

L'article 18 du règlement de zonage 2021-228-1 est modifié par l'ajout, au 2^ealinéa, du mot suivant : " incluant " au lieu de " excluant "

ARTICLE 3 - Modification de la grille des spécifications du règlement de zonage 2017-228 (annexe C).

La grille des spécifications de l'annexe C du règlement de zonage 2017-228-1 est modifiée comme suit :

Le 2^{ème}alinéa Commerce et service de proximité (comprend le commerce et les services liés à l'automobile et à toutes autres machines et véhicules).

Une copie de la grille des spécifications modifiée est jointe au présent règlement en tant qu'annexe B pour en faire partie intégrante.

ARTICLE 6 - Entrée en vigueur

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Adopté

CHEMINS ET ÉQUIPEMENTS

Achat d'un ponceau à installer sur le chemin Church

2024-08-138

Il est proposé par Terry Racine et résolu unanimement d'autoriser l'achat d'un ponceau à installer sur le chemin Church. Cette dépense de 1200\$ plus taxes est autorisée à même le poste budgétaire "Routes- ponceaux" du budget prévisionnel 2024.

Adopté

FINANCES/ADMINISTRATION

Païement des comptes

2024-08-139

Il est proposé par Rick Frost et résolu unanimement d'autoriser le paiement des factures à payer et d'accepter le paiement des factures payées avant cette séance.

Adopté

Factures mensuelles

Factures payées : \$

Factures à payer : \$24 881.56

Certificat de disponibilité

Je, Julie Bertrand, directrice générale de la municipalité de Litchfield, certifie qu'il y a suffisamment de crédits disponibles pour payer le montant approuvé de la facture s'élevant à \$24 881.56 pour le mois d'août 2024.

Signé : _____ Date: _____

Julie Bertrand, directrice générale

SÉCURITÉ

Reconnaissance de la responsabilité du 50 % des couts du règlement d'emprunt de Campbell's Bay 103-2024-Préparation des études, des plans et devis pour la construction d'une nouvelle caserne de pompiers.

2024-08-140

Attendu que les municipalités de Campbell's Bay et de Litchfield ont entrepris un projet conjoint pour la construction d'une nouvelle caserne de pompiers ;

Attendu que la municipalité de Campbell's Bay, en tant qu'administrateur, est responsable de toutes les obligations en matière de subventions et de financement incluant les frais financiers de l'emprunt temporaire ;

Attendu que la municipalité de Campbell's Bay prépare un règlement d'emprunt 103-2024 afin d'autoriser la dépense et l'emprunt pour les coûts relatifs à la préparation des études, des plans et devis pour la construction d'une nouvelle caserne de pompiers ;

En conséquence,

Il est proposé par Emile Morin et résolu unanimement que la Municipalité de Litchfield reconnaisse la responsabilité financière du partage du financement concernant l'Annexe E-Estimation des coûts pour le règlement d'emprunt 103-2024. Ces dépenses sont admissibles à la subvention PRACIM.

Adopté

*La mairesse Larivière lit la correspondance.

DIVERS

Don pour l'analyse de l'eau du lac Leslie

2024-08-141

Il est proposé par Courtney Harris et résolu à l'unanimité d'autoriser le don de 200\$ à l'association Leslie Lake/John Afleck pour l'analyse de l'eau. Cette dépense de 200\$ est autorisée à partir du poste budgétaire "dons" du budget prévisionnel 2024.

Adopté

Demande d'envoyer une lettre à André Fortin concernant la formule de partage renouvelée pour le point de croissance de la TVQ.

2024-08-142

Il est proposé par Rick Frost et résolu à l'unanimité d'envoyer une lettre à André Fortin, député, pour lui demander son appui sur cette question.

Adopté

AJOURNEMENT

2024-08-143

Il est proposé par Courtney Harris et résolu à l'unanimité de lever la séance à 19 h 45.

Adopté

Colleen Larivière
Mairesse

Julie Bertrand
Directrice générale et greffière trésorière

